



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 22 juin 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Madame Delphine BLAYA	Madame Sabine SICUREZZA
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jordane GALLOIS	Monsieur Laurent MONNOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Christian DUCHANGE	Monsieur Benoît BORDAT
Monsieur François DESEILLE	Madame Caroline	Madame Emilie SIMONE
Madame Karine HUON-SAVINA	JACQUEMARD	Madame Nina MARTINS
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Clément CRAVEUR
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Philippe THIRION	Madame Laurence GERBET
Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Denis GUVENATAM	Madame Sabine BAILLOT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Vanessa VAIZANT	Monsieur Franck AYACHE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Madame Sandra GAUDILLIERE
Madame Mélanie BALSON	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Florent COLOMBO	Madame Clémence HOUARD
Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Maël SZABELSKI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Marie-Hélène	Monsieur Thierry COUDERT
Monsieur Marien LOVICH	JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Antoine CAMUS
Madame Céline MAGLICA	Madame Marie-Thérèse	Madame Mélanie FORTIER
Monsieur Billy CHRETIEN	PUGLIESE	

Membres absents :

Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Madame Mélanie BALSON
Monsieur Michel FELKAY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Christian DUCHANGE
Madame Catherine PETITJEAN pouvoir à Monsieur Florent COLOMBO

OBJET : ATTRACTIVITE

Publication d'un ouvrage sur le Grand Théâtre et l'Auditorium de l'Opéra de Dijon, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté

Le service Inventaire et Patrimoine de la Région Bourgogne-Franche-Comté initie chaque année des études patrimoniales topographiques ou thématiques sur le territoire régional.

Ces études consistent en l'analyse des archives et des sources historiques, en une enquête de terrain et en une campagne photographique. Les dossiers d'inventaire produits sont disponibles, en accès libre, sur plusieurs sites internet (portail patrimoine de la Région, Plate-forme ouverte du patrimoine (POP) du ministère de la culture, etc.)

Parmi les études menées au cours des dernières années figurent celles consacrées aux salles de spectacles régionales. Afin de valoriser ces études, la Région mène une politique éditoriale active ciblant quelques territoires et équipements particulièrement représentatifs. Auxerre ou encore Besançon ont ainsi déjà vu leurs salles de spectacles valorisées par une publication s'intégrant à la collection nationale *Parcours du patrimoine*. Son prix de vente, fixé à moins de 10 euros, se veut accessible.

Une publication similaire, dédiée au Grand théâtre de Dijon et à l'auditorium Robert Poujade, est ainsi envisagée.

Pour ce faire, la Région Bourgogne-Franche-Comté doit recruter, via un marché public, un éditeur qui assurera l'édition, l'impression et la diffusion de l'ouvrage. Celui-ci intégrera la collection nationale des *Parcours du Patrimoine* et comportera 48 pages.

D'un montant total de 10 000 €, ce projet serait pris en charge à hauteur de 50% par la Région. Le reste à charge, soit 5 000 €, pourrait être pris en charge par la Ville de Dijon, propriétaire des deux édifices concernés.

Il est proposé la signature d'une convention tripartite (Région Bourgogne-Franche-Comté, Ville de Dijon et Opéra de Dijon en tant que régie personnalisée sur les deux édifices) afin d'encadrer cette opération.

La contribution de la Ville de Dijon se ferait par l'intermédiaire d'une subvention de 5 000€ versée à la Région Bourgogne-Franche-Comté, 300 exemplaires seraient donnés gratuitement à la Ville de Dijon.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser** la participation de la Ville de Dijon à ce projet de publication à hauteur de 5 000€
- **d'approuver** le projet de convention tripartite entre la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Ville de Dijon et l'Opéra de Dijon annexé au présent rapport ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer cette convention de partenariat, ainsi que tout acte à intervenir pour son application

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	

